

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 25 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Daniel BOUR, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Patrice SCHWARTZENTRUBER, membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Arlette ECABERT quitte la séance

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Arlette ECABERT, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LAVAL, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Jacques DUPREZ, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Sylvie MANZONI à Christian RAYOT, Françoise PELCAT à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Claude JACOB, Elghazi ZOUNDARI à Pierre OSER.

Assistaient à la séance : Messieurs Claude BRUCKERT, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOUUD.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
18 octobre 2012	18 octobre 2012	En exercice	32
		Présents	20
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Jean-Jacques DUPREZ est désigné.

2012-06-16 – Partenariat CG90 et contribution de la CCST- Réalisation de la liaison Franco VéloSuisse : tronçon grandvillars-Thiancourt
Rapporteur : Christian RAYOT



Le 21 mai 2012, l'Assemblée départementale a adopté le programme d'achèvement de la liaison cyclable FrancoVéloSuisse et particulièrement la réalisation dans le Sud Territoire du dernier tronçon manquant entre Grandvillars et Thiancourt.

A ce titre, le Conseil Général sollicite la CCST pour une participation à hauteur de 10% du coût de la réalisation de ce tronçon.

L'infrastructure étant estimée à 732 000 €, la participation de la CCST serait de 73 200 €.

Cette demande s'inscrit dans le cadre du partenariat qui a déjà été développé sur les sections précédentes, que ce soit pour la traversée de la ville de Delle (2006/2007) ou bien la section entre Thiancourt et Delle (en 2008/2009), pour lesquelles la CCST avait déjà participé à hauteur de 10 % du coût de réalisation.

Cette demande n'inclut pas, comme ce peut être le cas pour la CAB, les actions de valorisation et de promotion en elles-mêmes en considérant ici que leur dimension dépasse le seul périmètre territorial de la CCST.

Les travaux se dérouleront entre l'hiver 2012 – 2013 et l'automne 2013.

Cette délibération n'a pas d'incidence budgétaire sur le budget 2012 car la subvention sera affectée au budget 2013.

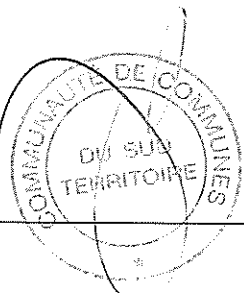
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'accorder la participation financière de la CCST d'un montant de 73 200 € (soixante-treize mille deux cent euros) au Conseil Général du Territoire de Belfort au titre de la réalisation du dernier tronçon de la piste FrancoVéloSuisse entre Grandvillars et Thiancourt**
- **d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires en 2013**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 NOV. 2012
Et publication ou notification le 09 NOV. 2012

Le Président,



Le Président,

